LE PETIT SEVENANAIS

Bulletin municipal 2023 - N°39

SOMMAIRE

- Mot du Maire 4
- Le président du Grand Belfort 5
- Notre député 6
- Notre sénateur 7
- Le président du Conseil Départemental 8
- Participation citoyenne 9
- Budget 2023 10-11
- Etat civil 12

- Colis des aînés 13
- RPI école élémentaire 14-15
- Ecole Maternelle Pauline Kergomard 16-17
- Immeubles intercommunaux 18

- La forêt 19-20-21
- Fleurissement 22
- Travaux route départementale (RD437) 23
- Plan RD 437 24-25
- Passerelle des Sablettes 26-27
- Travaux nouvelle salle de mairie 28-29
- Fourrière départementale 30-31

- Radio Club 32
- Salle des fêtes « La Folichotte » 33
- Comité des fêtes 34-35
- UTBM 36-37
- Anciens combattants 38-39
- Le coin des jeunes 40-41

- Infos pratiques 42
- Calendrier collectes 2024 43
- Guide du tri 44
- Nos Annonceurs 45-46-48

Bulletin Municipal réalisé en partenariat avec nos annonceurs

Responsable de la publication : Maryline MORALLET

Impression : ROVIL Trévenans

Edité à 230 exemplaires en Janvier 2024

Mot du Maire

Chères Sevenanaises, chers Sevenanais,

Je voudrais tout d'abord vous présenter tous mes vœux de bonne santé, mais également de réussite et d'épanouissement dans tous vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.
L'année 2023 a encore été une année un peu particulière, le Covid circule encore mais tend à être banalisé, la guerre aux portes de l'Europe raisonne toujours, et depuis octobre le Proche Orient s'est également embrasé; si je pouvais prioriser mes vœux, le premier serait que ce monde retrouve une sérénité et puisse vivre en paix. Soyons optimistes…
Nous avons vécu un moment important ce printemps 2023 avec la pose de la passerelle des Sablettes, plus de 11 ans après sa fermeture, enfin elle a été reconstruite, une excellente chose étant donnée sa forte fréquentation depuis.

Les travaux de notre ex-mairie bleue sont terminés, elle sera débaptisée car nous sommes revenus à des couleurs plus naturelles, plus en lien avec ce patrimoine qu'est l'ancienne Chapelle « Sainte Amélie ». Le nouvel ameublement devrait arriver courant du mois de février et j'ai hâte de vous en montrer le résultat et de l'inaugurer en votre compagnie.
Le passage à la LED a été fait dans tout le village jusqu'à l'intérieur de la salle de la Folichotte, cela dans le but de faire des économies, tout au moins de gérer au mieux le coût de l'électricité.
En novembre dernier nous avons également eu la présentation de la Participation Citoyenne, et je suis très heureuse de la réactivité de certains habitants qui ont accepté de s'investir ; j'espère que nous signerons rapidement avec Monsieur le préfet la convention d'engagement de notre commune à ce dispositif.

Concernant l'année 2024, un grand projet va voir le jour, grâce au Conseil Départemental et au Grand Belfort, c'est l'aménagement de la RD 437, ce projet vous est détaillé en page centrale de ce "Petit Sevenanais ".
Nous travaillerons aussi sur le projet d'aménagement de la rue de la Pale en vue d'obtenir des subventions pour une réalisation l'an prochain.
Nous allons également démarrer, avec l'aide de M Binoux-Remy du GBCA, le service des routes du Département mais également les services de gendarmerie, la réflexion sur le réaménagement du carrefour de la Rue de Leupe et la rue de Delle RD 19.
Suite à discussion et vote d'approbation en commission communale des impôts directs et en conseil municipal, nous allons entreprendre une revalorisation des valeurs locatives de nos habitations avec l'aide de la Direction Générale des Finances Publiques. En effet, il n'y a pas eu de mise à jour depuis les années 70, et la maison référente de l'époque est obsolète vu l'évolution de notre commune.
Notre conseil municipal ne manque pas de projets cependant comme pour la gestion de nos propres foyers il faut être très prudent et rigoureux, et malheureusement la hausse du coût des différentes matières premières et la baisse récurrente des dotations font qu'il n'est pas évident de les réaliser et préparer le budget de 2024 ne va pas être simple.
Bien que pour chaque investissement nous sollicitons un maximum de subventions, nous devons prioriser nos projets.
Je vous renouvelle mes meilleurs souhaits pour cette année 2024 et reste à l'écoute de vos préoccupations.

Bien sincèrement
Le maire Maryline MORALLET

Président du Grand Belfort

Chères Sevenanaises, chers Sevenanais,

Trois priorités guident l'action quotidienne du Grand Belfort à votre service : le développement économique, la préservation de l'environnement et l'aide aux communes.

En matière de développement économique, nous avons fait le choix de la diversification en misant notamment sur l'hydrogène et la logistique. Notre politique proactive pour attirer de nouvelles entreprises porte ses fruits puisque nos zones d'activités sont pleines avec 21 entreprises en développement et plus de 2 000 emplois créés dans les prochaines années.

S'agissant de la transition écologique, nous croyons à une approche pragmatique, par le progrès. Dans ce sens, nous avons favorisé l'installation d'un parc solaire à l'Aéroparc de Fontaine. Il comprend 73 000 panneaux photovoltaïques et produira la consommation électrique de 40% de la population du Grand Belfort.

Soucieux de préserver nos ressources naturelles, le Grand Belfort a déjà distribué plus de 5 000 kits économiseurs d'eau qui permettent de réduire jusqu'à 50% de votre consommation. Une distribution a été effectuée à Sevenans au mois de décembre.

En ce qui concerne la valorisation des déchets, le Grand Belfort déploie dans toutes les communes des points d'apport volontaire bio-déchets afin de faciliter le tri sélectif. A Sevenans, trois points seront installés au cours du premier trimestre 2024. En complément, le Grand Belfort distribuera gratuitement des composteurs, un bioseau et des sacs en papier kraft à chaque foyer.

Le Grand Belfort est également attaché au soutien en faveur des communes dans la conduite de leur projet. Pour cette raison, nous avons mis en place un fonds d'aide, Sevenans est ainsi doté d'une enveloppe de 100 000 € sur la période 2020-2026.

A travers son plan de développement des pistes cyclables, le Grand Belfort a participé à l'installation de la passerelle des Sablettes, que nous avons inaugurée en juin dernier. Cette réalisation était très attendue, elle permet de traverser la Savoureuse en toute sécurité pour les cyclistes et les piétons. Cela participe également à l'amélioration de l'accessibilité de l'UTBM, de l'HNFC et de la JonXion.

Par ailleurs, au cours des dernières années, Sevenans et ses alentours se sont beaucoup développés, il est important d'adapter les infrastructures en conséquence. C'est la raison pour laquelle, 1,8 million d'euros seront investis en 2024 pour réaménager la route départementale 437 et ses abords, le Grand Belfort et le Département financeront chacun une moitié de l'opération. Ces travaux interviendront hors cadre du fonds d'aide aux communes.

Le tronçon de la RD 437 passant par Sevenans, Dorans et Bermont sera entièrement réhabilité avec la création d'un rond-point devant le magasin But, le rétrécissement de la chaussée pour casser la vitesse et l'aménagement d'une piste cyclable.

Soyez assurés que le Grand Belfort est et restera à vos côtés pour améliorer votre quotidien.

GRAND BELFORT

Damien MESLOT

Président du Grand Belfort

Le Député

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je veux vous souhaiter une belle et heureuse année 2024. Je vous présente mes vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets personnels et professionnels, mais également de bonheur à partager avec ceux qui vous sont chers. Je veux également avoir une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou dans la souffrance en ce début d'année.

Même si l'actualité internationale et économique de ces derniers mois est dramatique, je suis intimement convaincu que 2024 doit être pour chacun d'entre nous une année d'espoir. L'espoir que cette année sera meilleure que les dernières, l'espoir que la paix s'imposera partout où la guerre fait rage et l'espoir que nous trouverons collectivement la voie de l'unité de notre pays autour de nos valeurs.

Je suis pleinement conscient que l'inflation galopante des derniers mois a mis en grande difficulté beaucoup de Terrifortains et ce ne sont pas des « chèques anti-inflation » qui résoudront cela. La priorité de notre pays en 2024 devra être de permettre à chacun de vivre correctement du fruit de son travail, qu'il soit en activité ou en retraite. Pour cela, notre modèle social doit être réformé pour que la solidarité nationale soit recentrée sur nos concitoyens qui souffrent de maladies ou qui sont en situation de handicap. Le mérite doit enfin devenir la valeur cardinale de l'action publique.

Deux projets de loi auront marqué l'année 2023 et certains d'entre vous n'ont peut-être pas été d'accord avec mon opposition résolue à la réforme des retraites ou avec ma volonté de voir aboutir une loi très ferme sur l'immigration. Je tente de trouver à chaque fois la voie de l'intérêt général, quels que soient les pressions ou les intérêts partisans et j'en ferai de même en 2024. Ma porte sera toujours ouverte pour ceux d'entre vous qui souhaitent me faire part d'observations, de propositions ou de difficultés rencontrées.

Je veux terminer en saluant l'action résolue de vos élus locaux. Votre Maire Maryline MORALLET est pleinement engagée, comme son équipe, pour bâtir l'avenir de Sevenans tout en maintenant une gestion saine de vos finances communales. Le Grand Belfort et le Conseil Départemental accompagnent parfaitement nos communes pour permettre la réalisation de projets structurants indispensables et je pense en premier lieu aux travaux de requalification de la RD437. La synergie et l'unité entre nos différentes collectivités et entre vos élus sont gages d'efficacité et de bonne gestion, c'est un bien précieux à préserver.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2024,

Fidèlement,

Ian BOUCARD
Votre Député

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Sénateur

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,

Je souhaite d'abord vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année ! Que 2024 soit pour vous synonyme de joie, de succès et, bien sûr, de bonne santé.

Alors que notre pays paie toujours les frais de la crise du Covid-19 et de la guerre en Ukraine à travers une inflation proche des 6% sur l'année, les collectivités territoriales sont bien souvent en première ligne et je tiens à saluer ici la formidable résilience dont elles font preuve.

Les mairies, premier maillon de la République, sont de plus en plus souvent confrontées à d'inextricables situations. Les factures s'envolent, mais les budgets, eux, demeurent. Face à ce constat, le Sénat s'efforce de faire adopter des mesures à même d'endiguer ce phénomène. Dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) 2024 notamment, nous avons ainsi pu voter l'augmentation de 437 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement ou encore un renforcement du dispositif de soutien aux communes nouvelles.

A cela, s'ajoute la multiplication des actes d'incivilités voire d'agressions à l'égard des élus locaux, et notre département n'a malheureusement pas été épargné. Ces actes sont parfaitement inadmissibles et je mène à leur encontre, aux côtés de mes collègues du Parlement, un combat déterminé.

Malgré ces pénibles constats, l'année 2023 fut aussi marquée, notamment à Sevenans, par de belles réussites et de nombreux projets. Près de 12 ans après sa fermeture, j'ai ainsi eu le plaisir de participer, en juin, à l'inauguration de la Passerelle des Sablettes enjambant la Savoureuse tandis que, quelques semaines plus tôt, la commune a vu son éclairage public passer à la LED, offrant de ce fait une économie d'énergie considérable

Ces réalisations sont un témoignage concret de l'investissement de votre maire, Madame Maryline MORALLET ainsi que de l'ensemble de l'équipe municipale à laquelle je tiens à adresser mes plus chaleureuses félicitations !

Soyez assurés de mon engagement à travailler, aux côtés de vos élus, en faveur de l'amélioration continue de Sevenans.

Cédric Perrin

Sénateur du Territoire de Belfort
Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées

SÉNAT

Président du conseil Départemental

La commune de Sevenans et le Département travaillent ensemble pour votre quotidien.

Les habitants ont la chance de pouvoir compter sur une équipe municipale unie et engagée, autour de Madame le Maire Maryline Morallet.
Sevenans possède de nombreux équipements publics de qualité tels que des pistes cyclables et la nouvelle passerelle des Sablettes. Cette dernière a bénéficié du soutien du Conseil départemental à hauteur de 111 000 €.

En 2022, le Département a également soutenu le projet de la municipalité consistant à remplacer l'éclairage public des rues par un éclairage LED pour réduire la consommation électrique et son coût.

Par ailleurs, le Département a récemment acté la requalification de la Route Départementale 437 au niveau de l'échangeur de Sevenans, plus précisément entre le secteur des Œufs frais et la zone des Cabris à Bermont, pour un montant de 1 820 000 euros TTC.

Sevenans peut aussi compter sur son commerce local dynamique, son riche tissu associatif soutenu par la municipalité et le Département offrant un cadre de vie confortable aux habitants.

Sur le plan culturel et sportif, Sevenans est une des communes les plus dynamiques du Territoire de Belfort, ce qui en fait un endroit où il fait bon vivre.

A tous, je vous adresse tous mes bons vœux pour cette nouvelle année. Que l'année 2024 vous apporte tout ce que vous souhaitez.

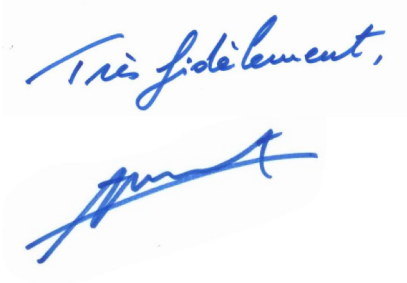

Florian Bouquet
Président du Territoire de Belfort

Pour me contacter :
Florian.bouquet@territoiredebelfort.fr
03.84.90.90.01

TERRITOIRE DE BELFORT
Le Département

Participation citoyenne

LE RÔLE DE CHACUN

LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, …

LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à **sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.**

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à **adopter une attitude vigilante et solidaire** ainsi qu'à **informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.**

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

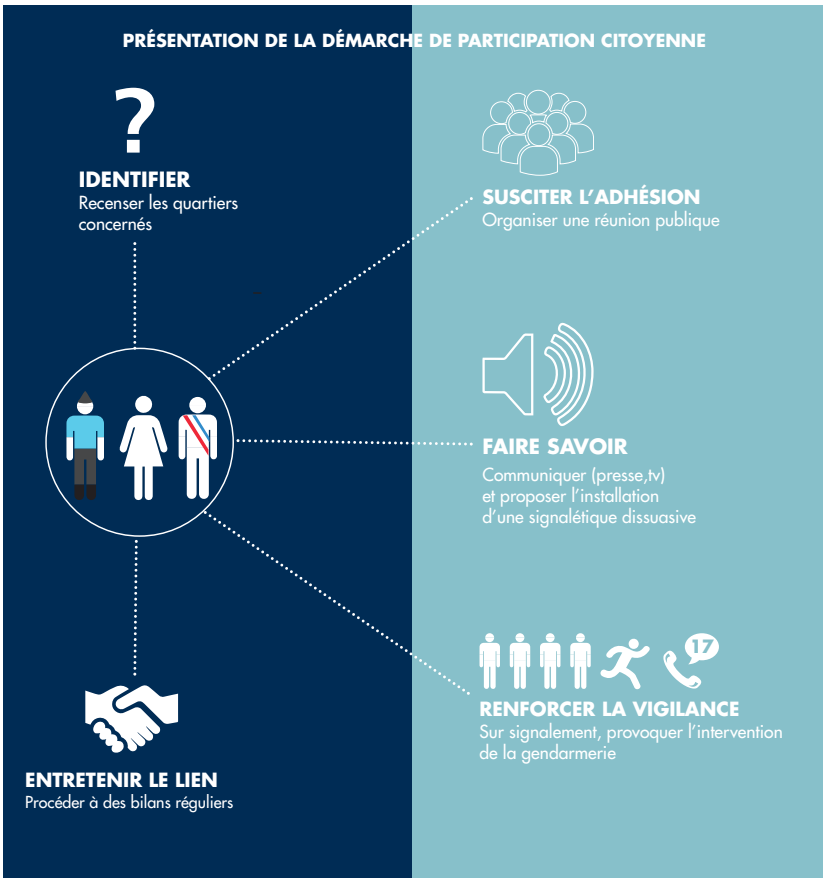

A RETENIR

- *Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.*
- *Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social*
- *Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.*

Budget 2023
(Fonctionnement)

Dépenses	
Charges à caractère général	89 345,00 €
Charges de personnel	99 439,00 €
Autres charges de gestion courante	158 550,52 €
Charges financières	8 745,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Opérations d'ordre	4 610,18 €
Virement à section investissement	150 855,14 €
Dotation aux provisions	213,00 €
Atténuation du produit	3 500,00 €

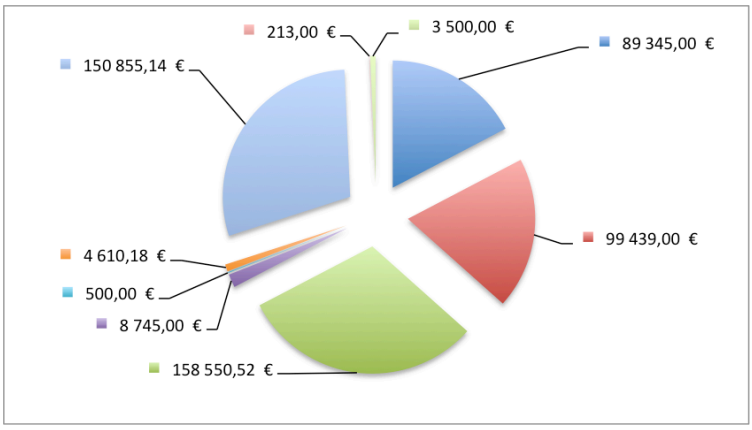

Recettes	
Produits des services	5 707,60 €
Impôts et taxes	258 818,00 €
Dotations, subventions, participations	48 646,20 €
Autres produits de gestion courante	13 629,80 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2022	187 256,24 €
Atténuation de charges	1 700,00 €

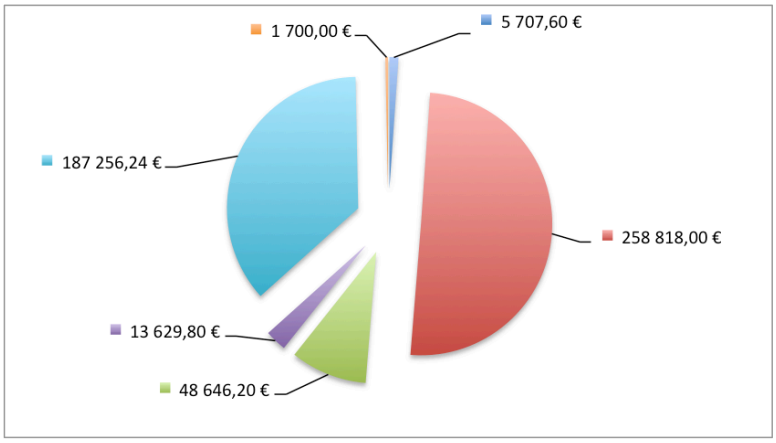

Budget 2023
(Investissement)

Dépenses	
Remboursement des emprunts	34 768,00 €
Immobilisations incorporelles	22 700,00 €
Immobilisations corporelles	141 992,58 €
Solde d'exécution négatif reporté	30 256,87 €

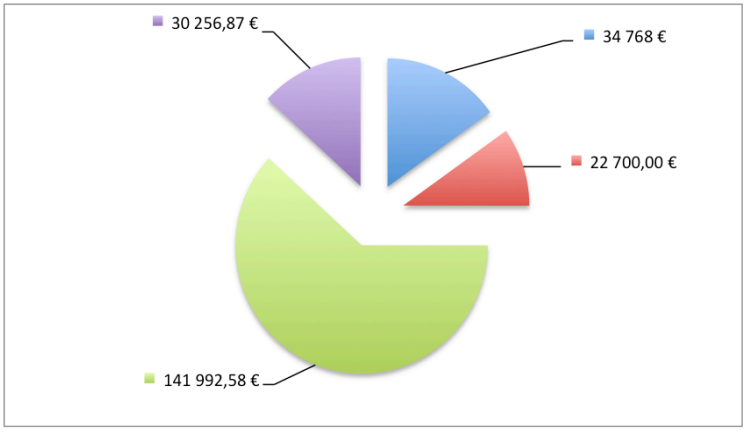

Recettes	
Produit de cession	3 000,00 €
Subventions reçues	8 623,00 €
Opérations d'ordre + patrimoniales	4 610,18 €
Dotations Fonds divers	12 796,62 €
Dépôts et cautionnements reçus	400,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	49 432,51 €
Virement de la section de fonctionnement	150 855,14 €

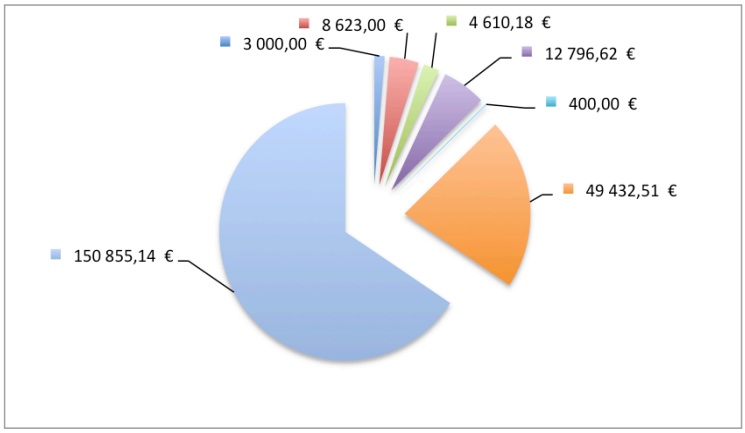

Etat civil

Léo CAMMARATA
le 5 septembre 2023

Gaëtan MORALLET
et
Alexandra DEMESY
le 27 juin 2023

Léa BELUCHE
et
Pierrick FRÉCHIN
le 17 juin 2023

Cécile NORMAND
et
Aude COUTERET
le 26 août 2023

Patrick PIERRE
le 10 mai 2023

Josiane NEGRO veuve BORSOTTI
le 28 septembre 2023

Yvonne KUBLER épouse BOURQUIN
le 12 décembre 2023

Pierrette ZAUGG épouse GROSRENAUD
Le 16 décembre 2023

Colis des aînés

Courant de l'été, sur décision des CCAS des communes de nos 5 villages, la question s'est posée de refaire un repas inter-villages comme avant la période COVID.
Afin de répondre au mieux au souhait des Sevenanais, la commission a décidé de faire un sondage, la question était posée ainsi :

Souhaiteriez-vous ?

- Soit un colis
- Soit un repas inter-village
- Soit un repas uniquement entre Sevenanais.

61 sondages ont été distribués, correspondant à 94 bénéficiaires c'est à dire toute personne de plus de 70 ans vivant à Sevenans.

Les réponses au sondage parvenues en mairie ont été les suivantes :

- 53 personnes ont choisi le colis
- 6 personnes ont privilégié le repas inter-village
- 19 personnes étaient plutôt favorables au repas entre Sevenanais

Seulement 16 personnes n'ont pas répondu au sondage.

Le résultat étant sans appel, il a été décidé de renouveler les colis.

Pour information Dorans ayant fait le même sondage a obtenu à peu près le même résultat. Les différentes communes ont donc décidé de ne pas renouveler l'idée du repas inter-village.

Le colis ayant été le choix majoritaire, la commission a opté pour un coffret de chez Jacot Billey composé de :

- 1 paquet de gâteaux salés
- 1 paquet de gâteaux sucrés
- 2 verrines salées
- 1 bouteille de vin

Auquel nous avons ajouté un ballotin de chocolats de chez Jacoponi.
La distribution a eu lieu samedi 16 décembre matin.

Les différents membres sont : Chantal Bouvet, Jean-François Casoli, Françoise Dubail, Maryse Ludwig, Françoise Mazzoleni, Maryline Morallet, Mireille Mourolin, Jacqueline Marie, Élise et Lydia Noir espèrent que vous aurez apprécié la composition de ce colis 2023 et vous souhaitent une excellente année 2024 pleine de bonheur et de joie.

RPI école élémentaire

Pour l'année scolaire 2023/2024 il y a 108 élèves répartis en 5 classes : 23 CP, 19 CE1, 14 CE2, 25 CM1, 29 CM2.

- 9 enfants de Bermont,
- 9 enfants de Botans,
- 59 enfants de Dorans,
- **19 enfants de Sevenans**
- et 12 dérogations.

Le périscolaire accueille environ 20 enfants (primaire et maternelle) le matin. 50 enfants du primaire et 20 enfants de maternelle viennent pour le repas du midi. Environ 30 enfants (primaire et maternelle) fréquentent le périscolaire le soir.

Le périscolaire a organisé un marché de noël qui a été couronné de succès avec la présence de nombreux visiteurs, merci à eux.

L'argent récolté permettra d'organiser des activités pour les enfants.

RPI école élémentaire

Concernant le périscolaire, voici quelques chiffres :

- Le repas coûte 3.65 €

- Il existe 3 tranches tarifaires pour la restauration scolaire (qui comprennent le prix du repas et de celui de l'accueil périscolaire de 11h30 à 13h30) suivant les quotients familiaux :

Quotient familial	1 enfant		
	Repas	2 heures	Tarif
QF1	3.65 €	4.52 €	8.17 €
QF2	3.65 €	4.86 €	8.51 €
Hors QF	3.65 €	5.42 €	9.07 €

- Les tarifs de l'accueil périscolaire sont :

Quotient familial	1 enfant
QF1	2.26 €
QF2	2.43 €
Hors QF	2.71 €

Selon les statuts, les charges sont refacturées au prorata des différentes collectivités et se calculent ainsi :

- Le coût total des charges de fonctionnement et d'investissement du RPI (prêts + travaux mobiliers) pour l'année 2023 pour la commune de Sevenans s'élève à 57.584 €.

Ecole maternelle Pauline Kergomard

Le début d'année 2023 aura été marqué par de belles journées festives au sein de notre école maternelle. Tout d'abord avec le retour du défilé des enfants dans les rues de Dorans à l'occasion du carnaval, une première depuis 2019. Enfants, parents, enseignantes, ATSEM s'étaient donné rendez-vous le samedi 4 mars matin avec les cotillons et les déguisements confectionnés en classe par les élèves sur le thème des animaux : léopards, éléphants, hippopotames, lions, crocodiles, singes, pandas, girafes ou encore zèbres étaient de sortie. Les élèves ont ponctué cette belle matinée de plusieurs chants.

Enfin, les 2 écoles (élémentaire et maternelle) avaient décidé de préparer une fête d'école commune le samedi 24 juin. Tout le monde s'était donné rendez-vous à la Maison du Temps Libre à Dorans avec au menu des chants et des danses préparés par l'ensemble des classes de la petite section de maternelle au CM2. Avaient ensuite été organisés une grande kermesse où les enfants ont pu s'en donner à cœur joie avec un grand nombre de jeux divers et variés ainsi qu'un repas sur place à l'initiative de l'association « P'tits coups 2 mains ». Un grand bravo ET un grand merci à toutes les enseignantes, ATSEM et bénévoles de l'association ainsi qu'aux parents et enfants pour la grande réussite de cette belle journée.

Ecole maternelle Pauline Kergomard

Merci maîtresse Marielle !

La nouvelle était tombée en mars 2023 puis confirmée en juin, face à de la réduction des effectifs pour la rentrée 2023, notre école maternelle devait fermer l'une de ses 3 classes. Cette fermeture a conduit au départ de maîtresse Marielle Gasne-Houlmann à l'issue de l'année scolaire 2022-2023 après 18 ans d'exercice au sein de l'école Pauline Kergomard de Dorans. A l'initiative des parents d'élèves de grande section, une petite surprise lui avait été réservée le 4 juillet au soir avec au menu des chansons préparées par les enfants et les parents ainsi qu'un petit apéritif. Ce fut l'occasion pour tous les habitants, petits et grands, de nos 4 communes ainsi que les élus de lui dire un grand « MERCI » pour ces 18 belles années passées à Dorans où son sourire, sa bonne humeur, son écoute, sa passion mais aussi son professionnalisme et ses compétences étaient reconnus de tous.

Bonne continuation Marielle et « qui sait ? » peut-être à bientôt !

EFFECTIFS DE L'ECOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD A LA RENTREE 2023

49 élèves répartis dans 2 classes :

Classe de Myriam Mangeat (petite section (20) / moyenne section (4)) : 24 élèves dont 2 dérogations, 2 de Bermont, 2 de Botans, 13 de Dorans et **5 sevenanais (Amaël, Emil, Léna, Selen et Zoé)**

Classe de Caroline Boillod, directrice et Julien Marey (décharge de direction 2 lundi matin sur 3) (moyenne section (7) / grande section (18)) : 25 élèves dont 3 dérogations, 3 de Bermont, 1 de Botans, 10 de Dorans et **8 sevenanais (Antonin, Chiara, Ediz, Léa, Louise, Martin, Maxence et Noyan)**

Mickaël NICOD
Président du SIEMPK

Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux

Bermont Botans Dorans Sevenans

SYNDICAT de GESTION des IMMEUBLES INTERCOMMUNAUX

RAPPEL SUR LA CONSTITUTION ET LES FONCTIONS DU SYNDICAT DE GESTION DES IMMEUBLES INTERCOMMUNAUX (SGII)

Le SGII est constitué des communes de Bermont, Botans, Dorans et Sevenans.

Il a pour objet la gestion des immeubles intercommunaux situés sur le territoire de la commune de Bermont

Les biens communs sont : le cimetière, l'église, la chapelle « Notre Dame du Chêne », l'ancien presbytère et le monument aux morts

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ANNEE

Le cimetière a été l'objet de nombreuses attentions en cette année 2023 :

- Pour le sérénité des familles et dans le but d'accueillir nos défunts dans de bonnes conditions, le syndicat a fait réaliser 5 cases supplémentaires au colombarium et fait construire 5 caveaux « d'avance ». Ces travaux ont aussi permis de travailler en toute sérénité et d'éviter les aléas de l'urgence (gel, sols gorgés d'eau, délais des entreprises…)
- Le syndicat a aussi opté pour le changement du logiciel de gestion du cimetière. C'est un grand pas en avant vers la digitalisation qui a été réalisé : tous les actes ont été numérisés et intégrés dans le logiciel avec la photo de chaque tombe.

Ce nouveau logiciel a conduit à mettre en place également des plaques de numérotation sur chaque concession du cimetière. Le plan sur les panneaux d'affichage à l'entrée du cimetière permet ainsi de se repérer plus facilement.

Eric RAMEY

La forêt communale

Le forestier travaille sur le temps long.

Les choix d'aujourd'hui seront validés dans une centaine d'années.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX REALISES EN 2023

Dans la parcelle n°7 Bois des Fromenteaux, les travaux de broyage ont été réalisés pour la régénération avant la plantation des 250 chênes pubescents fin février.

Des cloisonnements sylvicoles et des cloisonnements d'exploitation ont été intégrés. Dans cette même parcelle, « La Sapinière » presque tous les sapins sont atteints par une attaque de scolytes ou « bostryche » suite aux dérèglements climatiques. Ces insectes ravageurs profitent de la faiblesse des arbres. Il est nécessaire de les couper afin de limiter la prolifération des insectes et aussi de sécuriser la route départementale R.D.19.

Des merisiers et des acacias dans le bois de La Batterie sont tombés et d'autres sont dans des situations dangereuses. Avec la sècheresse et les canicules récurrentes les arbres sont fragilisés par le manque d'eau et sont donc plus sensibles aux maladies et aux parasites. La gestion de nos forêts se complexifie de plus en plus.

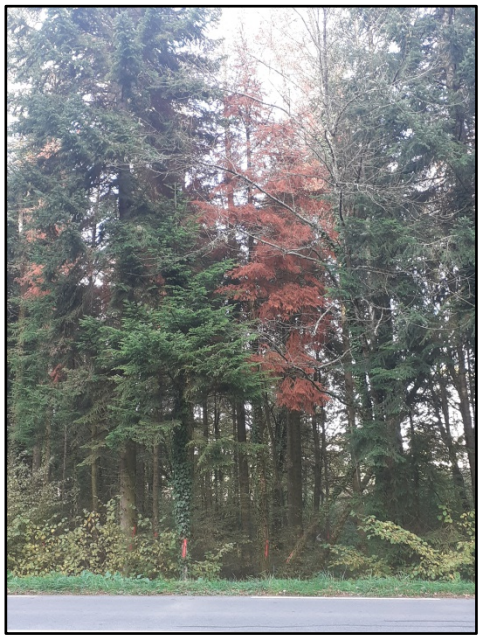

Epicéa atteint par les scolytes

La forêt communale

Cloisonnement en forêt de Leupe

Dans l'ensemble des parcelles forestières du bois de Leupe, les cloisonnements d'exploitation ont été faits en septembre.

Ceux-ci sont espacés de 20 à 25 mètres de distance. Ils permettront à l'avenir de se déplacer sur ces passages dédiés à la circulation des engins forestiers de bucheronnage de débardage et de câblage y compris les affouagistes afin de limiter le plus possible le tassement.

En octobre, suivant le plan de gestion de la forêt, le martelage et le griffage effectué en début d'été, des chênes et des hêtres et aussi des charmilles ont été abattus.

Par sécurisation, certains de ces arbres étaient en limites de propriétés privées, il a fallu l'intervention des élagueurs pour couper les branches en hauteur afin d'éviter d'éventuels dégâts.

Les coupes de feuillus ont pour objectif d'améliorer le peuplement et d'ouvrir des espaces forestiers pour faciliter la régénération de la forêt.

Avec Laurent, nous avons faits le tour des parcelles de la forêt communale avec l'entretien des limites marquées en rouge et le débroussaillage des plaques et des bornes parcellaires. Laurent a réalisé la maintenance manuelle des plantations en 7.r et 6.r. Cette activité a été faite avec beaucoup de rigueur et de soins autour des très jeunes plants.

Elagueur en action

<u>Pour 2023 :</u>

Neuf affouagistes se sont repartis 102 stères de bois de chauffage à 10 euros / stère.
Pour rappel : le nouveau tarif est de 12 euros le stère.

La forêt communale

LE PROGRAMME DES TRAVAUX POUR 2024

Entretien des jeunes plants par Laurent

Essentiellement dans le bois des Fromenteaux sur la parcelle n° 4 dont la plantation des arbres a été faite en 2000. Le travail consistera à faire une coupe pour « éclaircir » la plantation de perches trop concentrées afin d'obtenir un peuplement moins dense pour laisser plus de ressources à chaque arbre. Il sera aussi nécessaire d'entretenir les jeunes arbres des parcelles 6.r et 7.r.

L'ADAPTATION DES FORETS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La stratégie d'adaptation sera de développer la régénération par plantation en complément de la régénération naturelle. l'O.N.F. va accélérer l'installation de nouvelles essences plus tolérantes aux sécheresses : le cèdre de l'Atlas, le pin maritime, le sapin de Bornmuller ou d'autres variétés de feuillus

LE DEVELOPPEMENT DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer aux contrats d'approvisionnement de manière à contrôler le débouché des arbres issus de la forêt communale et éviter qu'ils soient exportés à l'étranger. Aujourd'hui le phénomène d'exportation du bois met en difficulté beaucoup des scieries locales pour leur approvisionnement. Ce mode de vente repose sur un accord entre l'O.N.F. et les industriels pour commercialiser ensemble sur une durée, un volume de bois à des prix convenus à l'avance. Il apporte ainsi de la visibilité à la fois aux vendeurs et aux acheteurs. L'Etat a fixé un objectif pour les contrats d'approvisionnement de 35% de l'ensemble des ventes de bois en forêt communale et il devrait être atteint à l'horizon 2025.

En conclusion :
« Au quotidien les forestiers mettent en œuvre une vision de ce que sera la forêt de demain. Contrairement aux idées reçues, les forêts dont nous avons héritées sont davantage le fruit d'une action humaine que d'un laisser-faire de la nature »

Source : Tuer la forêt avec de bons sentiments. PIERRE BOIS D'ENGHEIN

Ensemble pour une forêt durable et responsable.

Bernard TOURNIER

Fleurissement

Notre cabane au cœur du village s'est vue décorée de différents thèmes au gré des évènements et des saisons.
Après avoir démonté les décorations de Noël, nous entamions cette année 2023 avec le thème de Pâques, où se sont invités poules, poussins et un joli coq ainsi que cloches et lapins.

Fête de la musique

Tour de France

Rentrée des classes

Noël

Octobre Rose

En novembre nous avons planté des bulbes de tulipes qui agrémenteront l'entrée du village au printemps 2024.

Le sapin de Noël, cette année, vient de la sapinière côté Moval, où malheureusement les scolytes ont fait des dégâts. Toutefois nous avons pu prélever un beau sapin rescapé.

Je vous donne rendez-vous le samedi 23 mars 2024 pour le prochain nettoyage de printemps.

Meilleurs vœux 2024 à toutes et à tous.

Jean-François CASOLI

Travaux Route Départementale 437

Depuis quelques années, le Conseil Départemental étudie le réaménagement de la RD437 depuis Bermont jusqu'à Danjoutin. En 2020, le Département a acté le démarrage de la 1ère tranche de cet aménagement, soit du carrefour des Cabris jusqu'à la sortie de Sevenans.

Depuis 3 ans déjà, la commune de Sevenans a intégré le groupement de commande proposé par le Département dans le cadre de l'étude de la requalification de l'axe RD 437. Ce regroupement est composé des communes de Bermont, Dorans, Sevenans du Grand Belfort Communauté d'Agglomération et du Département.

Après de nombreuses réunions de travail avec le bureau d'études, l'ébauche de la requalification de la RD 437 1ère tranche, soit du tronçon allant du carrefour des Cabris à la sortie de Sevenans en direction de Botans, a été formalisée.

À la suite de l'accord conclu entre les membres du groupement, en septembre 2023, il a été décidé que le paiement de l'ensemble des dépenses de la 1ère tranche de ce projet, serait pris en charge à parité entre le Département et GBCA et ce pour un coût total estimé à environ 1 820 000,00 euros.

Les différentes études ont abouti à une proposition d'aménagement sécuritaire, mais également d'embellissement et de voie piétonne.

Ce projet pour la commune de Sevenans consiste en un réaménagement d'entrée et sortie de village afin de réduire la vitesse, un cheminement piéton et cycliste le long du canal coté Dorans permettra une liaison jusqu'à Bermont. Le carrefour « des œufs frais » sera recalibré et un rond-point permettra une fluidité de circulation.

Les travaux devraient débuter second semestre 2024, cela engendrera quelques désagréments, je demanderai à chacun de vous de faire preuve de patience.

Ce beau projet vital pour notre commune n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien du Département et de GBCA, et je voudrais encore ici remercier Florian Bouquet et Damien Meslot leurs présidents.

Bermont, 15/09/2023 : Signature accord de financement travaux RD 437

Maryline MORALLET

Direction Belfort

FUTUR ROND POINT DES ŒUFS FRAIS

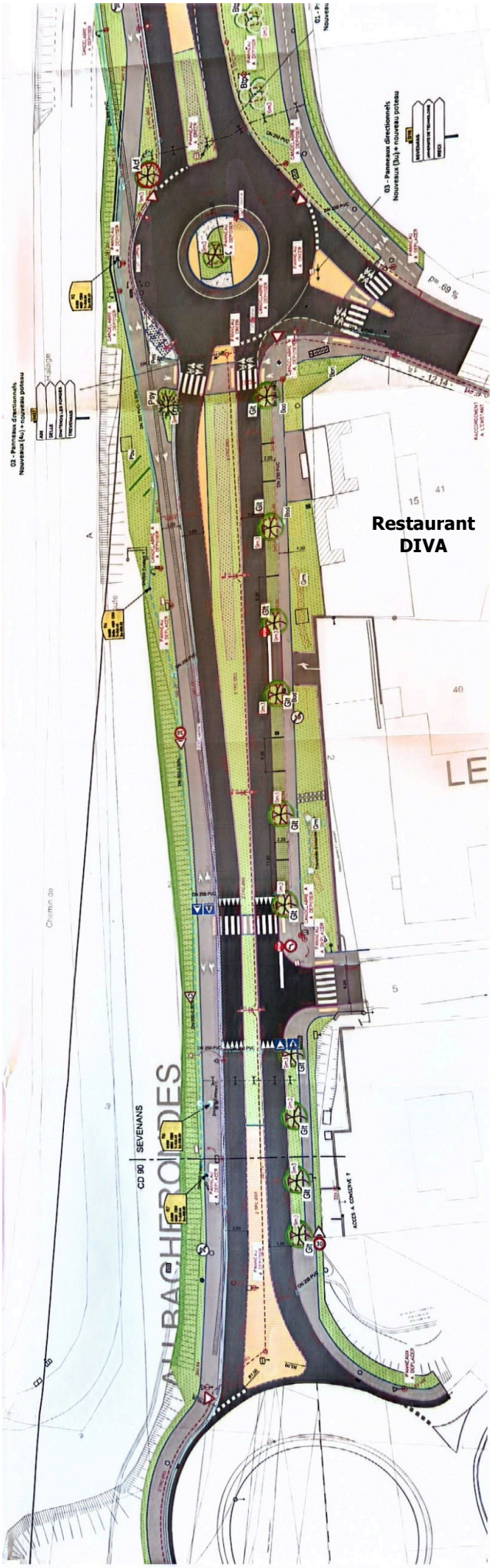

Rue de Belfort

Rue du Beau Clos

Direction Bermont

ROND POINT DE L'ECHANGEUR

Direction Belfort

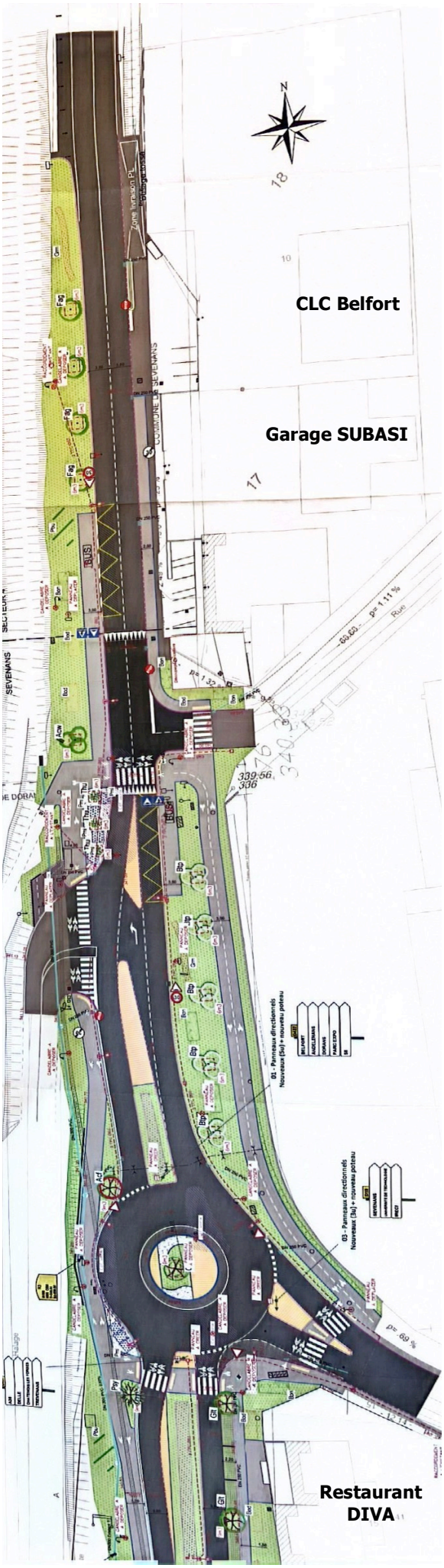

Rue des Sablettes

Direction Dorans

Direction Bermont

Rue de Belfort

La passerelle des Sablettes

Un peu d'histoire

Initialement, à l'emplacement de la passerelle des Sablettes se trouvait un chemin de fer système Péchot (voie étroite de 0,6m).
Construit entre les années 1889 et 1893, ce réseau de chemins de fer appelé stratégique desservait la ceinture fortifiée de Belfort.

A Sevenans, la liaison entre les forts de Bermont et Vézelois se faisait via un ouvrage au-dessus de la Savoureuse.
La majeure partie de ces installations a été démantelée pendant la première guerre mondiale pour en récupérer les métaux. Le pont de Sevenans aurait quant à lui été détruit en 1944 lors d'un bombardement.

Construction fin XIXe siècle

Une passerelle piétonne a alors pris le relais peu après la guerre. Elle a été rénovée en juillet 1991.
Devenue dangereuse en raison de la dégradation de son état, elle est fermée à toute circulation en 2010.

Cette fermeture entraine un changement dans les habitudes des Sevenanais, mais aussi des promeneurs et cyclistes de la région qui voient une agréable et pratique alternative à la traversée de Sevenans disparaître.

Rénovation de 1991

Etat en 2023

La passerelle des Sablettes

Le nouveau projet

Conscient des enjeux de cette passerelle (agrandissement du réseau cyclable du département, sécurisation de la circulation à 2 roues…), le Grand Belfort étudie le projet de sa reconstruction dès 2016.

Entre priorisation de projets et COVID19, ce n'est qu'en 2022 que les choses s'activent à Sevenans, le 7 novembre précisément, avec la démolition de la passerelle désaffectée.

Il faut quelques mois de travaux de terrassement pour accueillir la remplaçante qui ne reposera plus sur les piliers d'origine, qui sont malgré tout conservés à titre historique et afin de ne pas perturber l'écosystème local.

Réalisé par l'entreprise Berthold en Lorraine, le nouvel ouvrage pèse 54 tonnes et mesure 41 mètres de long. Il est doté d'un tablier suffisamment large pour permettre le croisement des vélos, ce que ne permettait pas la précédente passerelle.
Le transport d'une telle construction métallique implique une logistique hors du commun et c'est en soirée du 25 avril 2023 que le pilote du convoi exceptionnel, avec une dextérité hors pair, a livré la nouvelle structure.
L'inauguration officielle a eu lieu le 24 juin, peu après sa mise en service, en présence des élus locaux, des riverains et des clubs cyclistes du Territoire.
Tout le monde a ainsi enfourché son vélo pour une rapide balade sur le stratégique qui a, pour l'occasion, reçu un bel enrobé jusqu'à Leupe.

Le budget d'un tel chantier s'élève à 783 653,50 € HT, pris en charge par l'UE, l'Etat, le Grand Belfort et le Département.

Cyril DUFFET

La nouvelle salle du conseil municipal

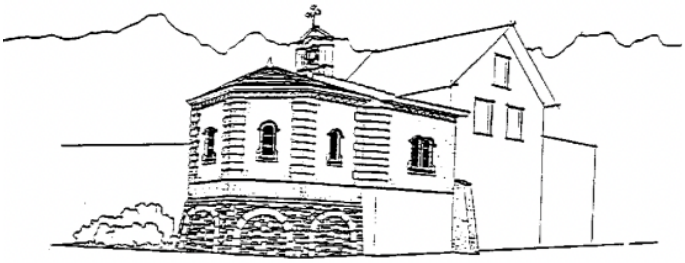

Accolée à la mairie, l'ancienne chapelle tombait en ruine. En 1980, la municipalité la rachète pour en faire la salle du Conseil Municipal. C'est l'originalité et la particularité des lieux qui incita les élus à l'aménager dans un style non conventionnel, c'est ainsi que la chapelle est devenue « la mairie bleue ».

En 2008, suite à des problèmes d'humidité permanente, la salle s'étant dégradée, elle est remise en peinture.

Mais début 2022 le diagnostic se confirme. Le taux d'hygrométrie mesuré sur certains murs est sans appel, un degré d'imprégnation et le salpêtre sont bien présents. Pour cela, il a été décidé d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique avec l'isolation de la dalle, le plancher en bois, certainement d'origine, présentait des signes très importants de dangerosité.

En 2022, l'entreprise CABETE a réalisé des travaux pour supprimer les remontées capillaires par injection de résine à la base des murs.

Aspect naturel de la pierre du chapiteau par la peinture

Dans la continuité, l'entreprise ROTA a remplacé le plancher par une dalle isolante avec des ourdis en polystyrène extrudé. Et sur un seul niveau pour répondre aux normes P.M.R. L'entreprise DE STEFANO a terminé le sol en coulant une chape liquide et par la pose d'un joli carrelage de qualité réalisé avec soin.

Le système de chauffage sera dorénavant obtenu par quatre radiateurs hydrauliques avec un équipement de régularisation et de programmations afin de maitriser le plus possible les coûts de l'énergie. Ces travaux ont étés accomplis par l'entreprise SANI CHAUF.

La nouvelle salle du conseil municipal

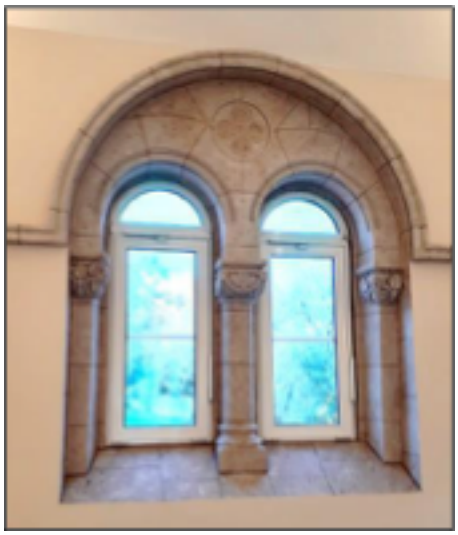

Les travaux de peintures ont été exécutés avec talent par Pierre et Adrien SAUVAGE, le choix des couleurs est contemporain avec des tons clairs, lumineux et harmonieux. Sur les bons conseils avisés du professionnel.

Sans oublier, les travaux de préparation, de démontage, d'isolation et de ventilation qui ont été pris en charge par Jean-François Casoli et Laurent Breuillot. Réalisés avec application.

Madame le Maire remercie les entreprises pour la qualité et le soin apportés lors des travaux de réfection de la salle du Conseil

La rénovation de la salle nécessitait un aménagement plus fonctionnel avec un espace modulable pour les réunions de travail du Conseil Municipal, des Associations et pour les cérémonies : mariage, baptême civil, Pacs et autres. Le choix du nouveau mobilier modulable sera livré en février, mais la nouvelle salle de mairie fera l'objet d'une cérémonie d'inauguration début de l'année 2024.

Cette rénovation aux normes a fait l'objet d'une demande de subvention au titre du fonds de valorisation du patrimoine auprès de Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

Le montant total des travaux s'élève à : **36 277,35 Euros HT**

Le montant des subventions est de **21 013,77 Euros soit 58%**

Bernard TOURNIER et David CARBONNIER

Fourrière Départementale

Projet future fourrière-SPA à Danjoutin

L'été dernier, la fourrière animale s'est trouvée plusieurs fois en difficulté pour accueillir les animaux. C'est pourquoi la ville de Belfort possédant des locaux situés à quelques dizaines de mètres de la fourrière mis précédemment à disposition de la police nationale, propose de les mettre à disposition du SIFOU (Syndicat intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort) au tarif d'une location de 360€ par an.

L'avancement de la procédure concernant les travaux de construction de la nouvelle fourrière et du refuge à Danjoutin :

- décembre 2023-janvier 2024 -> Modification du PLU de la commune de Danjoutin
- 1er trimestre 2024 -> Défrichement du site sur 1 hectare
- décembre 2024 -> Démarrage des travaux
- décembre 2025 -> Fin des travaux

Le SIFOU a délégué la maitrise d'ouvrage à la SODEB (Société d'Equipement du Territoire de Belfort) qui suit le projet avec le cabinet d'architecture IDEAA retenu par le jury au printemps dernier.

Le budget de l'opération est estimé à 4 493 020 €HT dont 3 100 000 €HT de travaux.

Plusieurs subventions ont été obtenues de la part du Conseil Départemental, de la Région, et de l'Etat. La SPA rencontrant des difficultés financières ne participera pas au financement.

C'est un refuge moderne qui verra le jour et qui accueillera la Fourrière et la SPA sur un terrain de 10000m². Une construction de 2 bâtiments. Le premier accueillera la fourrière sur une superficie de 415m², l'autre bâtiment destiné à la SPA d'une superficie de 1286m².

3 parcs d'une superficie de 3000m² permettront aux chiens de pouvoir profiter pleinement de l'extérieur.

Projet future fourrière-SPA à Danjoutin

Fourrière Départementale

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien être

Un couple de chats peut donner en 4 ans, plus de 20 000 descendants

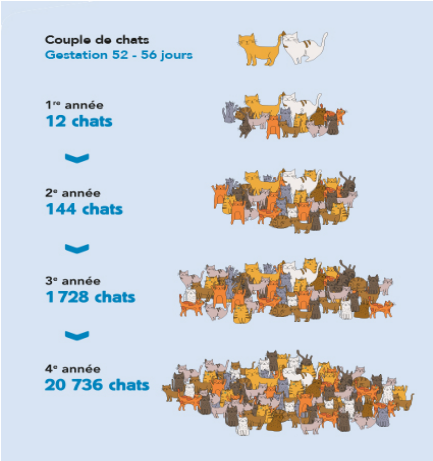

Pourquoi faut-il stériliser un chat ?

- ***Prévenir l'apparition de certaines pathologies ;***
- ***Réguler la population féline ;***
- ***Eviter des troubles comportementaux ;***
- ***Souscrire une mutuelle pour animaux (De nombreuses mutuelles pour animaux exigent que les chats soient stérilisés pour pouvoir être assurés.)***

Puce électronique pour son chat ou son chien : à quoi ça sert ?

A ce jour, la puce est le meilleur moyen d'assurer la traçabilité de votre animal. Le fichier National d'Identification des carnivores domestiques en France I-CAD permet de connaitre le détenteur de l'animal et surtout ses coordonnées, des informations essentielles si votre animal fugue ou se perd.

L'identification des chiens ou des chats est obligatoire :

- *Pour toute cession (don ou vente) (à la charge du cédant)*
- *Pour tous les chiens âgés de plus de 4 mois, nés après le 06 janvier 1999*
- *Pour tous les chats âgés de plus de 7 mois, nés après le 01 janvier 2012*

Dans le cas contraire, les maitres encourent jusqu'à 750€ d'amende.

Etats des lieux en France :

Malgré l'obligation d'identification, tous les chiens et surtout les chats ne sont pas identifiés et ne peuvent pas être comptabilisés. L'estimation du nombre de chats et de chiens en France est de 15,1 millions de chats et 7,5 millions de chiens à ce jour.

Cette estimation ne tient pas compte des animaux sans propriétaire, nombreux parmi les chats, qui vivent non identifiés en extérieur.

Pour autant, ces animaux, tout comme les animaux abandonnés, sont accueillis en fourrière et en refuge et participent à l'engorgement de ces structures.

Il est particulièrement difficile de quantifier le nombre d'abandons. Néanmoins, le nombre d'animaux pris en charge par les fourrières et les refuges, qu'ils soient ou non abandonnés, ne baisse pas et reste de l'ordre de 200 000 animaux par an selon l'étude menée par le Centre national de référence pour le bien-être animal.

ANIMAL PERDU : AGISSEZ VITE !

Le propriétaire d'un animal dispose d'un délai de 8 jours pour récupérer son animal entré en fourrière, au risque de voir l'animal partir au refuge.

Adresse fourrière :
Chemin du *Vallon*
90000 BELFORT
Tél : 03.84.46.37.14

Sylvie MOUGE

Le radio club

MANOU
Président fondateur

Michel GALLIEN
Président d'Honneur

Le Radio Club de Sevenans est à votre disposition pour toute manifestation sportive, populaire et aussi la gestion de parkings. Impossible de rédiger cette page sans remercier notre Municipalité et en particulier Madame Le Maire Maryline MORALLET pour le prêt de la salle de réunions mais également la salle de la Folichotte les 11 et 12 novembre dernier pour notre 7ème Bourse aux matériels radio et informatique.

Martial HERAULT
1er Vice Président d'Honneur

Alain ROUSSEL
2ème Vice Président

Jean Luc MONNET (Basile)
3ème Vice Président
Responsable Assistances

Merci au comité des Fêtes et à DAVID son président d'avoir renouvelé le vide grenier. Cette année 2023 a été pour le Radio Club une belle année, avec le lancement de notre réseau radio numérique grâce aux subventions du Département et de la commune de Sevenans ; ce nouveau réseau radio a été apprécié par les organisations pour sa fiabilité, sa nouveauté, nous allons continuer à le développer (suivant les subventions accordées) car cela représente un gros budget.

Remise des diplômes aux copilotes du RCS à Villars

Inauguration de la passerelle des Sablettes

Cette année 2023 a été également appréciée par les bénévoles actifs du Radio Club, nous avons été agréablement surpris par le courrier de la municipalité de Belfort pour la reconnaissance de notre sérieux lors de la Braderie Jean Jaurès. Alors qu'un violent incendie se déclarait, toute l'équipe de « MANOU » s'est mobilisée pour assurer le passage des secours tout en sécurisant les exposants comme en témoigne le courrier reçu ci-dessous : bien sûr nous sommes fiers pour l'association mais aussi pour la commune de Sevenans.

« Bonjour Monsieur Michel,
Je tenais à vous remercier au nom de la Ville de Belfort, vous et toute votre équipe pour le travail effectué pour la braderie de Jean Jaurès. Un grand merci pour avoir assuré la sécurité des derniers clients et des commerçants lors des nombreux passages des camions de pompiers et de police.
Un grand Merci pour votre investissement et votre professionnalisme. Nous vous devons la réussite de cette braderie. Au plaisir de retravailler avec vous. Merci à vos bénévoles. »

Shanna LABORDE
Chargée de mission "Commerce, Artisanat, Action Cœur de Ville "
Direction du Développement Touristique et Commercial Ville de Belfort

4 B rue des Fromenteaux 90400 SEVENANS
Tel : 06.07.35.16.96 / Mail : manou90400@free.fr

Crédit Mutuel
BELFORT SUD
BAVILLIERS – DANJOUTIN - TREVENANS

Salle des fêtes « La Folichotte »

CHRONIQUE D'UNE SALLE DES FETES

La première implantation de la salle des fêtes de Sevenans remonte au 1er décembre 1976, dans un ancien bâtiment préfabriqué ayant tenu lieu de salle de classe au lieu-dit les graviers (actuelle rue du commandant l'Héritier) sur un terrain communal.

A l'automne 1996, la salle des fêtes doit être réimplantée ailleurs suite à l'extension des travaux de l'université, un accord est trouvé entre les différentes parties prenantes pour une implantation provisoire dans un bâtiment préfabriqué de l'IPSE à l'angle de la rue du Château et de la route de Leupe, dans l'attente de la reconstruction d'une nouvelle salle en un lieu restant à trouver.

Après discussions un lieu est trouvé, route de Leupe au lieu-dit « les Grands Champs ». Un permis de construire est déposé en mai 2000, mais retoqué et remis en question par la préfecture de Belfort. Après de longs mois de discussions un nouvel emplacement est trouvé et un nouveau permis déposé. Ainsi a été reconstruite la nouvelle salle des fêtes au lieu-dit de la Folichotte, les travaux ont démarré fin 2001 pour une mise à disposition courant 2002.

Telle est l'histoire de votre salle des fêtes.

Quelques chiffres :

Notre salle des fêtes a été occupée 37 fois cette année

7 fois à titre gracieux aux associations du village
2 locations à la journée
11 locations aux habitants de Sevenans
17 locations aux extérieurs

Travaux effectués : Remplacement des lumières extérieures et intérieures en Leds

Nous vous souhaitons une heureuse année 2024

Françoise MAZZOLENI

Comité des fêtes

2023, une année pas comme les autres pour votre comité des fêtes de Sevenans

Que le temps passe vite, le 13 juin 1973, le comité des fêtes est créé à l'initiative de l'institutrice de l'époque Mme MICHOULIER. Mr Robert ZAUGG, prend alors la présidence de l'association dont le but est de faire partager de bons moments entre les habitants du village et faire profiter aux enfants du village de sorties scolaires.
Une belle équipe se forme autour de monsieur ZAUGG, qui s'étoffera au fil du temps avec l'arrivée de nouveaux habitants avec la création du lotissement des vergers. On verra d'ailleurs, 3 présidents se succéder, issus de la rue des vergers à commencer par Mr Christian MEYER puis Mr Jean-Luc MAZZOLENI et Mr Henri MORALLET. Puis c'est à mon tour, David GRANDVOINET d'en prendre les rennes depuis 2016.
Le temps avance, les présidents se succèdent, tout en restant au sein de l'association, et toujours une même ligne de conduite, le **plaisir**, le **partage** et la **bonne humeur**. Tous les ingrédients réunis pour le bien vivre ensemble, en ce contexte difficile avec ces guerres qui se déclarent aux portes de nos frontières.

Après ce court résumé sur l'histoire du comité des fêtes revenons à cette année 2023. Et oui cette année c'est l'année du cinquantenaire. J'en profite donc pour saluer l'engagement de tous les bénévoles qui ont retroussés leurs manches au sein de notre belle association. J'ai bien évidemment une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés et celles et ceux qui sont actuellement dans la souffrance.

2023, c'est quoi ?

C'est un **loto**, organisé le 14 janvier, à la salle des fêtes de Trévenans avec la présence de plus de 200 participants et de très beaux lots offerts par nos partenaires que le comité des fêtes remercie chaleureusement.

Une f**oire aux livres** organisée les 10 et 11 février, avec une participation record avec 238 visiteurs et 813 livres vendus, pour un bénéfice de 1000 euros, que nous reverserons au profit de la ligue contre le cancer à l'occasion d'octobre rose.

Une **marche pique-nique,** le 14 mai, réservée aux habitants de Sevenans durant laquelle on partage les spécialités culinaires de chacun et le comité des fêtes vous offre l'apéritif, les grillades, le pain et le fromage. Toujours un moment de sympathie et de convivialité.

Les **feux de la Saint Jean**, le 10 juin à l'occasion desquels nous avons célébré les 50 ans de notre association. Un moment particulier pour moi, puisque c'était l'occasion de saluer et récompenser l'investissement de chaque instant des bénévoles et réunir tous les présidents qui se sont succédés durant ces 50 années d'existence. Une bonne ambiance musicale, un bûcher de plus de 6 mètres de hauts, une structure gonflable pour les plus petits et un repas traiteur ont agrémenté la soirée.
J'en profite pour remercier les collectivités locales qui nous apportent, chaque année, un précieux soutien. A commencer par la commune de Sevenans pour la mise à disposition de la salle des fêtes, d'un local de stockage du matériel et d'une aide financière conséquence notamment lors de cette année si particulière. Le conseil départemental qui par son aide financière a permis l'organisation de cette belle fête.

Comité des fêtes

Merci également à Mr Jean-François CASOLI pour sa participation à la construction du bûcher et le montage des chapiteaux. C'est les vacances, il est temps de recharger les batteries pour nos bénévoles, car la fin d'année s'annonce riche en événements.

Les traditionnels **intervillages de pétanque** ont eu lieu le dimanche 10 septembre et étaient organisés par la commune de Bermont. Notre village était bien représenté avec 10 équipes. L'ambiance était très conviviale et comme chaque année, le comité des fêtes a offert le repas à tous les joueurs représentant Sevenans. On vous donne rendez-vous l'an prochain à Banvillars.

La **marche gourmande** qui rencontre toujours un grand succès avec un parcours différent et un thème différent chaque année. Plus de 180 marcheurs et 200 repas préparés maison par les bénévoles. Quand on y ajoute une météo radieuse, tout est réuni pour un pur moment de plaisir.

Le mois **octobre rose** durant lequel le village se pare de rose, avec les décorations confectionnées par nos bénévoles. Malheureusement comme chaque année, on regrette que des personnes mal intentionnées dégradent notre travail.

Une **soirée Repas-Karaoké** a été organisée le 14 octobre, 83 participants une ambiance chaleureuse, une succulente soupe de potiron et des excellentes tartines pour couronner le tout. Notons la présence cette année du docteur Bouvard avec un buste de démonstration pour l'autopalpation. Il convient de rappeler que toutes les manifestations organisées à l'occasion du mois d'octobre, ont pour but d'inciter les femmes à se faire dépister contre le cancer du sein.

On terminera l'année par le **vide grenier** du 29 octobre, avec une nouvelle formule qui permet d'éviter les grands espaces vides entre les exposants. Une participation moyenne compte tenu de la météo menaçante mais une ambiance agréable et conviviale. Merci à l'association locale Radio Club Sevenans pour la gestion du stationnement des véhicules et le filtrage des entrées en ce contexte de Vigipirate renforcé.

Nous organisons également des **animations sportives de septembre à juillet,** avec deux cours. Le lundi soir une séance de renforcement musculaire et cardio fitness de 18h30 à 19h30. Créneau complet cette année et animé par notre bénévole Mireille Mourolin. Et une séance plus tranquille, qui satisfait nos seniors avec de la gym douce et maintien en forme, le mardi de 18h30 à 19h30. Cette section est animée par Mme BETSCH Chantal. Merci à nos 2 coachs.

L'AFM téléthon n'ayant plus de comité de coordination sur le territoire de Belfort, nous avons décidé de ne pas organiser de manifestation cette année.
Il me reste donc à remercier toute l'équipe de bénévoles du comité des fêtes de Sevenans pour leur engagement et leur investissement dans tous les projets que nous portons.
L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de fins d'année et vous donne rendez dès le 13 janvier 2024 pour son traditionnel loto à la salle des fêtes de Trévenans.

Que 2024, réponde à l'ensemble de vos souhaits et vous maintienne en excellente santé.

David GRANDVOINET

UTBM

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Le samedi 18 novembre avait lieu à l'Axone de Montbéliard la cérémonie de remise des diplômes de la 20e promotion de l'UTBM.
Un moment fort pour ces nouveaux ingénieurs, accompagnés de leurs familles et amis.
En cumul avec ses consœurs de Compiègne (UTC) et de Troyes (UTT), les Universités de Technologie en France forment 6% des ingénieurs sur le territoire national. 103 nouveaux ingénieurs le sont par la voie de l'apprentissage et 4 par la voie de la formation continue.

L'UTBM signe l'accord de Grenoble

L'UTBM accélère sa transition écologique et sociale en signant l'accord de Grenoble. Un document issu de la COP étudiante et engageant l'université à atteindre une série de 103 objectifs. 3 axes sont abordés : la formation et la sensibilisation des étudiants, l'engagement de notre recherche et innovation, enfin notre politique environnementale. Sur ce dernier point, l'UTBM s'engage d'ores et déjà à abaisser de 30% ses émissions de gaz à effet de serre dans les 10 prochaines années.

La bêle équipe !

Depuis mars 2023, l'UTBM est passée à l'écopâturage. Fini les tondeuses, un cheptel d'une dizaine de moutons entretient près de 2 hectares de terrain que compte l'université à Sevenans. Une bergère, Adélaide Yakhlef, veille sur eux. Adoptées par les étudiants, les brebis, selon l'époque accompagnées d'agneaux, sont visibles sur les pelouses du campus pour y vivre leur vie paisiblement. Si vous êtes en balade n'hésitez pas à leur faire un petit coucou !

UTBM

Véhicules autonomes :
L'UTBM remporte le Challenge UTAC 2023

Mercredi 10 mai 2023, sur le circuit de Linas-Montlhéry (Essone), les étudiants et enseignants-chercheurs, de plus de 10 écoles d'ingénieurs et universités Françaises avaient rendez-vous pour présenter leurs dernières recherches et innovations sur les véhicules autonomes. Ce challenge organisé par l'UTAC, en partenariat avec la Société des Ingénieurs de l'Automobile, se déroule au cœur du mythique autodrome et de son impressionnant anneau de vitesse.

Forte de son expérience lors de l'édition 2022, l'équipe du laboratoire CIAD de l'UTBM a remporté le premier prix professionnel de la compétition. Le véhicule a effectué un parcours sur le circuit urbain de la piste dédié de Linas-Montlhéry en moins de 3 minutes à une vitesse de 30 Km/h de moyenne, devant un jury de professionnels de l'UTAC et de la SIA.

L'équipe étudiante se classe, quant à elle, à la seconde place de la catégorie libre sur 9 écoles participantes.

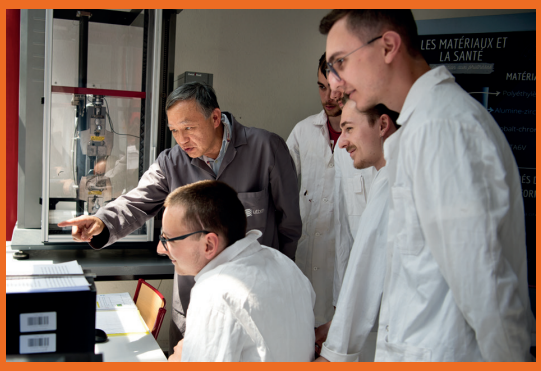

Une université de renommée mondiale

L'UTBM signe cette année son entrée dans le prestigieux classement de Shanghai. Un classement séléctif qui honore les meilleurs établissements d'enseignement supérieurs au monde. L'UTBM est distinguée en ingénierie mécanique et sciences et technologies de l'instrumentation. Pour rappel, l'UTBM se classe dans les 8% des meilleures universités mondiales et 6 de ses chercheurs comptent parmi les 2% les plus influents au monde !

Association fraternelle des anciens combattants des 4 communes

BERMONT – BOTANS – DORANS – SEVENANS

Le comité qui administre l'association s'est réuni dès le 13 janvier pour établir le bilan de l'année 2022 et préparer l'assemblée générale 2023 prévue à la mairie de Bermont.

Assemblée Générale le 11 mars 2023 à la mairie de Bermont

Membres et élus représentant les communes

Sur 15 membres à jour de cotisation, 8 étaient présents et 3 avaient donné pouvoir. Le Président a une nouvelle fois souligné le problème majeur lié au manque d'adhérents et au vieillissement des effectifs. Un des membres a alors suggéré qu'un regroupement avec d'autres associations pourrait s'envisager. Cette hypothèse est exclue dans notre secteur. L'avenir de l'association sera discuté en 2024 avec M. le Maire de Bermont, par ailleurs Président du syndicat de Gestion des Immeubles Intercommunaux.

COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE 2023

Extrait du message du Président :

« La date du 11 novembre est porteuse de la mémoire de toutes celles et ceux qui ont combattu pour la France au cours de son Histoire, toutes origines confondues, pour qu'elle survive et continue à faire rayonner ses valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité.

L'actualité au Moyen-Orient, en Ukraine et dans d'autres régions du monde rappelle que la paix et la stabilité des États sont fragiles, remises en cause par certains d'entre eux et par divers mouvements terroristes s'affranchissant de toute morale et de toute éthique.

Le président Gérard Behra avec notre porte-drapeau Denis Collas

Générateur de terreur, comme son nom l'indique, le terrorisme déstabilise nos démocraties. Il est le prélude à de possibles guerres majeures, hybrides, voire de haute intensité.
Aussi, restons vigilants, resserrons les rangs autour de nos armées. Ces mêmes armées, composées de personnel d'active et de réserve qui, aux côtés des forces de l'ordre, assurent notre sécurité au quotidien en métropole, dans nos territoires ultra-marins, et sont engagées sur des théâtres d'opérations extérieures.

Association fraternelle des anciens combattants des 4 communes

Contribuons au développement de l'esprit de défense et préparons-nous à la résilience, pour faire face à toutes ces menaces multiformes, les contrer pour finalement conserver les acquis de notre démocratie et préserver notre unité nationale. »

Les jeunes du RPI de Dorans

Les Maires des quatre communes

<u>Cérémonie du 26 novembre 2023 à la stèle des Fusillés du Bois de Sevenans</u>

Philippe Mattin, Président de « Souvenir et Amitié » de Meroux Moval, toujours à la recherche de l'identité des quatre tirailleurs Sénégalais, a proposé à Madame le Maire d'inviter Mme la Sous- Préfète pour qu'elle puisse appuyer au plus haut niveau les recherches sur la piste existante.

C'est finalement Monsieur le Préfet en personne qui a assisté à la cérémonie. Celle-ci, préparée en collaboration avec Madame le Maire, Armelle notre secrétaire de mairie, le Président du Souvenir Français, comité de Châtenois-les-Forges et notre Association, s'est très bien déroulée. Voici les mots de M. le Préfet :

« Il est important que l'État soit présent pour cette cérémonie. Cela permet aussi de rendre hommage au travail historique qui est réalisé pour leur rendre un nom et un prénom, leur rendre leur dignité. J'ai une grande estime pour ce qui est accompli.

J'espère que ce travail va permettre de redonner une identité à ces personnes dont nous honorons la mémoire. C'est un travail compliqué presque 80 ans après, les témoins sont rares mais je suis heureux de voir que c'est sur le point d'aboutir. »

Le Président, Gérard BEHRA
Le Secrétaire, Jean-Pierre ROTH

Le coin des jeunes

Qu'est-ce qu'une Région ?

Quand on parle de **Région**, on pense d'abord à la zone géographique, comme dans la question : « *Dans quelle région êtes-vous partis en vacances cet été ?* » « *Dans le Sud-Ouest de la France* ».
Mais le terme de Région représente également la plus grande division administrative de notre pays. Petit rappel des divisions administratives :

> Nous habitons la **commune de Sevenans**, qui appartient au **département du Territoire de Belfort**, qui fait partie de la **région Bourgogne-Franche-Comté**.

Créées en tant que divisions administratives à partir de 1956, les régions de France métropolitaine étaient au départ au nombre de 22 et constituées sur la base de régions historiques et géographiques. Depuis 2016, leur nombre a été réduit à 13, à la suite du regroupement de certaines d'entre elles.

C'est le cas de notre région, issue de la fusion des anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté. Ici les 2 noms ont été accolés pour former le nom de la nouvelle région. Certaines fusions ont abouti à un nouveau nom, comme la région Grand Est, constituée des anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

Ces nouvelles régions sont plus fortes et de taille équivalente aux régions des autres pays d'Europe.
A vos crayons de couleur pour reconstituer la carte des régions françaises !

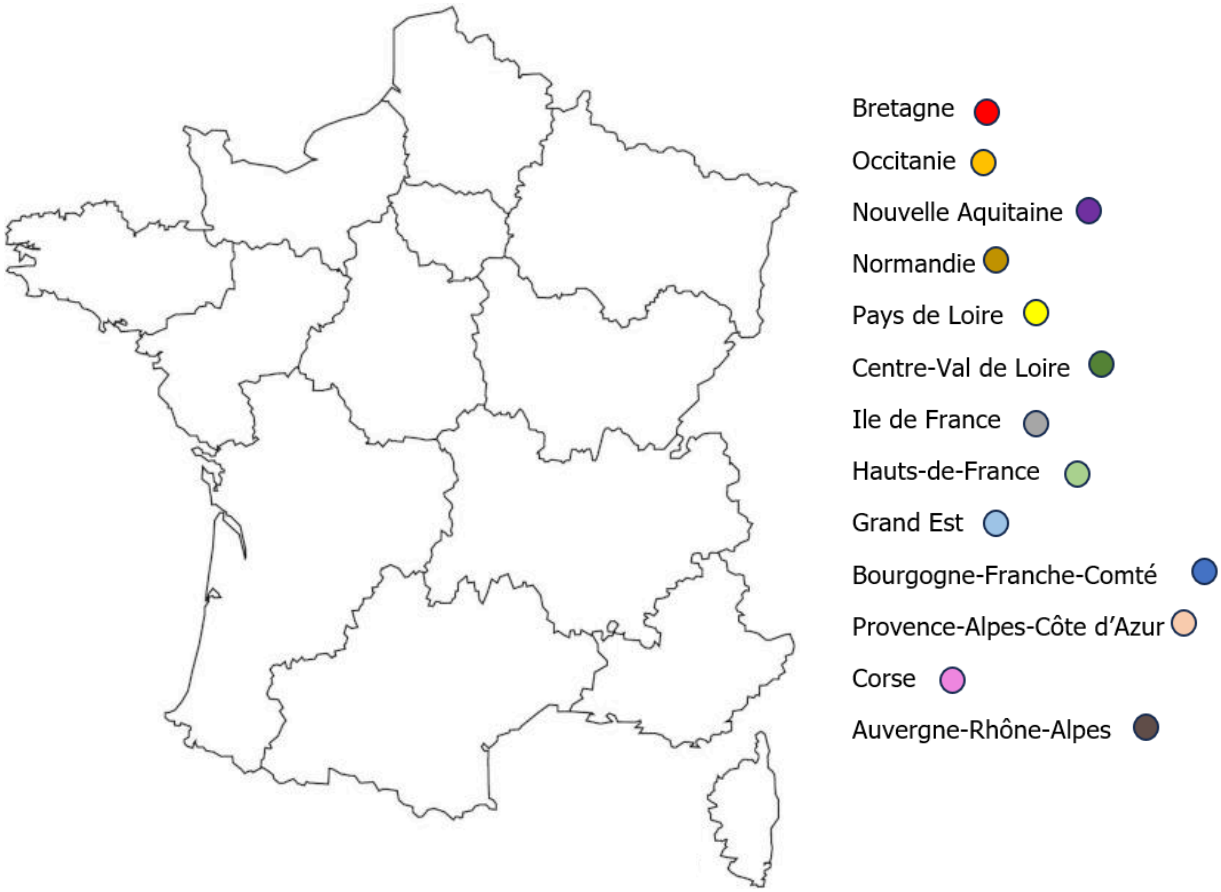

Le coin des jeunes

Chaque Région a un **chef-lieu**, c'est-à-dire une ville qui est considérée comme son centre administratif. Pour la Bourgogne-France-Comté, il s'agit de la ville de Dijon.

Comme le département, une région française est à la fois :

- Une division administrative de l'Etat, avec à sa tête un **préfet de Région**
- Une collectivité territoriale, gérée par un **conseil régional** composé de conseillers régionaux, élus par les citoyens au suffrage direct lors des élections régionales

Le **préfet de Région** est le préfet du Département dans lequel se situe le chef-lieu de la Région, il cumule les deux fonctions. Ainsi, le préfet de Région de Bourgogne-Franche-Comté est le préfet du Département de la Côte d'Or. Il est le garant de l'action de l'Etat dans la Région.

Le **conseil régional** est responsable du développement économique de la région, de l'aménagement du territoire, il agit pour la préservation de l'environnement. Il gère les lycées, s'occupe de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Il est chargé également des transports scolaires et interurbains. Il intervient encore dans d'autres domaines, souvent en lien avec les départements, comme pour la Culture, le Tourisme, le Sport.

Notre région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un riche patrimoine historique, culturel, gastronomique, économique. Saurez-vous retrouver ce qui se cache derrière chaque numéro ?

Emmanuelle GORNEAU

Infos pratiques

Mairie de Sevenans
7 rue de Delle
03.84.56.01.47
mairiesevenans@wanadoo.fr
Horaires :
Lundi et Jeudi 11h – 12h
Mardi 16h30 – 19h

Ecole élémentaire :
03.84.56.08.27
Ecole maternelle :
03.84.56.08.84
Accueil périscolaire :
03.84.26.46.73
periscolairedorans@gmail.com

URGENCES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
POLICE : 17
Depuis un portable : 112
Médecin de garde : 3966

Service des ordures ménagères

Poubelle Marron :
Ramassage effectué
le jeudi matin

Poubelle Jaune :
Ramassage effectué
le vendredi matin des
semaines impaires

Déchetterie de Danjoutin

Horaires d'hiver :
Du 15/10 au 14/04
Lundi au Vendredi :
9h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9h-17h

Horaires d'été :
Du 15/04 au 14/10
Lundi au Vendredi 9h30-12h /
13h30-18h

Eco Points

Conteneurs situés :

- Rue du Commandant l'Héritier
- Rue des Fromenteaux
- Rue des Vergers

Service des eaux

Grand Belfort
Place d'Armes
90020 BELFORT
03.84.90.11.22

Numéros Utiles

Dépannage électricité : 09.72.67.50.90 / Gaz : 0800.47.33.33
Département : 03.84.90.90.90 / Grand Belfort : 03.84.54.24.24
Gendarmerie : 03.84.29.40.17

Calendrier des collectes 2024

BERMONT, BOTANS, CHÂTENOIS-LES-FORGES, DORANS, SÉVENANS

#les bons gestes DU QUOTIDIEN

ORDURES MÉNAGÈRES
le jeudi

EMBALLAGES ET PAPIERS
le vendredi semaine impaire

Votre bac n'a pas été collecté le jour prévu ?
Laissez votre bac jaune sorti jusqu'à son ramassage.
Pour le bac brun, il n'y a pas de rattrapage,
attendez le prochain jour de collecte.
Pour signaler un problème de collecte : 03 84 90 11 71

UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez **Kitritou, l'assistant du tri** sur grandbelfort.fr ou flashez ce code.

BAC JAUNE TROP PETIT ?

Demandez un bac plus grand sur **grandbelfort.fr, rubrique déchets**

BAC CASSÉ ?

Le Grand Belfort assure gratuitement la remise en état, remplissez le formulaire sur le site : **grandbelfort.fr, rubrique déchets**

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
01	1	2	3	4	5	6	7
02	8	9	10	11	12	13	14
03	15	16	17	18	19	20	21
04	22	23	24	25	26	27	28
05	29	30	31				

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
05				1	2	3	4
06	5	6	7	8	9	10	11
07	12	13	14	15	16	17	18
08	19	20	21	22	23	24	25
09	26	27	28	29			

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
09					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
01	30	31					

bac brun bac jaune Jours fériés = déchets collectés, sauf 1er janvier, 1er mai et 25 décembre (voir calendrier ci-dessus).
Calendrier susceptible d'évoluer en cours d'année. Renseignements : grandbelfort.fr

Conception : Julia Seigeot | Décembre 2023

#les bons gestes DU QUOTIDIEN
J'AI PLUS D'UN TOUR DANS MON SAC !
guide du tri
BIEN TRIÉS
NOS DÉCHETS SERONT MIEUX RECYCLÉS
03 84 90 11 71 Grandbelfort.fr
GRAND BELFORT

Ensemble préservons notre environnement
Respectons notre cadre de vie
Pour en savoir plus sur les collectes :
grandbelfort.fr
#les bons gestes DU QUOTIDIEN
GRAND BELFORT
Place d'Armes – Belfort
03 84 90 11 71
Conception : Julie Seigeot | octobre 2022
PAPIER À TRIER

DANS LES DÉCHETTERIES, j'apporte :
Seringues
Ordures ménagères
Bouteille de gaz
Extincteur
RESTRICTIONS
PARTICULIERS
Déchets électriques, électroniques, électroménager : 3 m³ par passage
Pneus : Véhicule léger (×4 par an), moto (×2 par an), pas de pneus de tracteur
Déchets verts : 2 m³ par jour
Déchets dangereux : 10 l par mois
Déchets de bricolage : 1 m³ par semaine
PROFESSIONNELS
Huiles minérales : 20 l par passage
Huiles végétales : 50 l par passage
Déchets dangereux (peinture) : 50 l par passage
Gravats : 1 m³ par passage
Accès DÉCHETTERIE
Carte d'accès obligatoire
(réservée aux habitants du Grand Belfort)
Demande de carte en déchetterie ou sur le site : grandbelfort.fr/dechets
En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée (15 €)
Véhicules autorisés
Véhicule léger
Remorque PTAC ≤ 750 kg
Véhicule < 3,5 t
Camion plateau
(sauf déchetterie Châtenois-les-Forges)
LES DÉCHETTERIES
Châtenois-les-Forges, route de Brevilliers
Danjoutin, ZAIC du Grand-Bois
Sermamagny, sur la desserte du Pays-Sous-Vosgien (RD5)
Fontaine, sur l'Aéroparc
LES HORAIRES
Du lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h ;
Samedi : 9 h - 18 h
Châtenois-les-Forges et Fontaine fermées le lundi.
En hiver (15/10 > 14/04), les déchetteries ferment à 17 h.

EN 2023, FINI LA PRISE DE TÊTE !
100%
DES EMBALLAGES
DANS
LE BAC JAUNE
AU 1ER JANVIER 2023,
ON VOUS SIMPLIFIE LE TRI !
CITEO
GRAND BELFORT

Collecte des
GROS ENCOMBRANTS
COMMENT VOUS DÉBARRASSER DE VOS MONSTRES ?
GROS MEUBLES
LITERIE
GROS ÉLECTROMÉNAGERS
DÉPOSEZ-LES EN DÉCHETTERIE
VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?
Enlèvement gratuit en votre présence, sur rendez-vous :
grandbelfort.fr/dechets
Les gros encombrants acceptés
(volume maximum 2 m³) :
Gros meubles : canapé, armoire, bureau, commode, morceaux de meubles démontés de plus de 120 x 80 cm sans glace ni vitre.
Literie : lit, sommier, matelas.
Gros électroménager : machine à laver, sèche-linge, réfrigérateur, congélateur, cuisinière, lave-vaisselle, gros four.
Aucun autre déchet n'est accepté.
Dépôt sur les trottoirs interdit :
jusqu'à 1500 € d'amende + frais d'enlèvement
Sortir les encombrants seulement en présence du personnel du Grand Belfort

Dépôt des TEXTILES
Tous les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.
Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.
Le linge de maison (draps, serviettes, nappes, torchons...
Jouets en textile (peluches, cubes en tissu, tapis d'éveil...)
Maroquinerie (chaussures, sacs, ceintures, vêtements...)
Vêtements (dont collants, sous-vêtements)
OÙ DÉPOSER ?
Dans les déchetteries du Grand Belfort ou les conteneurs de collecte de textile.
Pour trouver un conteneur proche de chez vous :
refashion.fr/citoyen/fr/je-depose
QUE DEVIENNENT LES TEXTILES ET CHAUSSURES QUE VOUS DÉPOSEZ ?
Dépôt dans un conteneur
Collecte
Tri
Réutilisation
Recyclage

Nos annonceurs

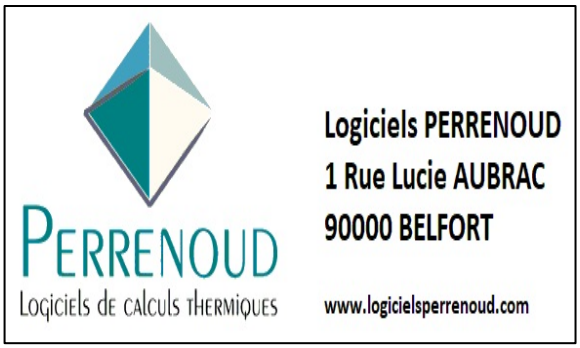

E-BIKE

SUBASI E-BIKE

MAGASIN SPÉCIALISÉ EN MOBILITÉ URBAINE
VENTE DE VÉLOS À ASSITANCE ÉLECTRIQUE

QUI SOMMES-NOUS ?

E-BIKE SUBASI PROPOSE DES MODES DE DÉPLACEMENTS DURABLES PAR LA VENTE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.

NOUS AVONS À CŒUR DE FAIRE DÉCOUVRIR, AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES SOUHAITANT DIVERSIFIER LEUR MODE DE TRANSPORT, UN PRODUIT ALLIANT PERFORMANCE, ESTHÉTISME ET SÉCURITÉ, DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

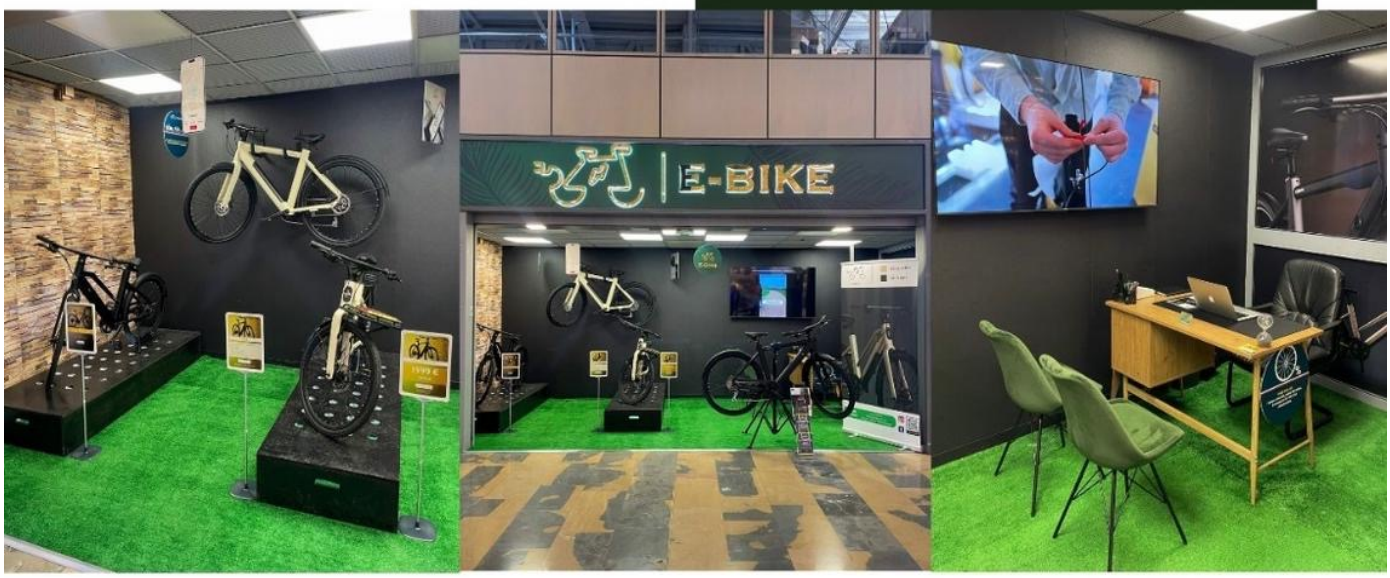

3 OU 4 FOIS SANS FRAIS

PRÊT À TAUX 0

GARANTIE 2 ANS

MONTAGE OFFERT

LIVRAISON OFFERTE

OÙ NOUS TROUVER ?

GALERIE COMMERCIALE CORA
15 ROUTE DE MONTBÉLIARD
90400 ANDELNANS

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 19H

CONTACT

GOKHAN SUBASI
06 22 21 77 85
EBIKE.SUBASI@GMAIL.COM

SOPHIE GRAVIER
06 61 90 72 99
EBIKE.SOPHIE@GMAIL.COM

Crédit Mutuel

BELFORT SUD

BAVILLIERS – DANJOUTIN - TREVENANS

BANQUE – ASSURANCE – TELESURVEILLANCE - TELEPHONIE

Bavilliers

- Mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Danjoutin

- Mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Trévenans

- Mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Téléphone : 03.84.46.55.00 Mail : 07012@creditmutuel.fr